



L'INDEX DE L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

(NOTE GLOBALE & NOTE PAR INDICATEUR AU TITRE DE L'ANNÉE 2024)

Définition :

Depuis 2020, les entreprises dont l'effectif est compris entre 50 et 250 salariés doivent calculer et publier sur leur site internet leur index de l'égalité salariale femmes-hommes. En cas d'index inférieur à 75 points, des mesures correctives doivent être mises en place. L'index est calculé selon 4 indicateurs :



L'écart de rémunération femmes-hommes

Pour obtenir l'intégralité des 40 points, une société devra ramener l'écart entre la rémunération des femmes et celle des hommes à zéro.



L'écart de répartition des augmentations individuelles

Pour obtenir l'intégralité des points, une entreprise devra accorder les mêmes augmentations aux femmes qu'aux hommes, à 2% près ou à deux personnes près.



Part de salariées augmentées au retour de congé maternité

La totalité de la note sera attribuée à une entreprise qui accorde une augmentation aux femmes revenant d'un congé maternité.



La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations

Pour obtenir les 10 derniers points, une entreprise devra compter au moins quatre femmes parmi ses dix plus hauts salaires.

Source : Site Internet du Ministère du travail et du Gouvernement

NOTRE SCORE s'élève à **89** /100



« Ce résultat de 89 points témoigne de notre engagement continu en faveur de l'équité professionnelle chez SADA Assurances

L'atteinte de cet indice, en progression d'un point, retranscrit notre volonté de créer un environnement de travail plus équitable et inclusif pour l'ensemble de nos collaborateurs

Cette réussite renforce notre détermination à poursuivre nos efforts en faveur de l'égalité femmes-hommes, pilier essentiel de notre stratégie RSE »

Silke Lade, Directrice des Ressources Humaines SADA Assurances

Résultat pour l'année 2024	Points obtenus	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
Ecart de rémunération (en %)	34	40
Ecarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	35	35
Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
Total des indicateurs calculables	89	100
INDEX (sur 100 points)	89	100